

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/04/2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit avril à 19h00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

Étaient présents : Mme CHARROIS Nicole, M. CUNAT Damien, Mme BEURTON Sandrine, M. RAULIN Thomas, Mme DELORME Sylvie, M. DELIEGE Fabrice, M. RUSE Serge, Mme VAUNE Audrey, Mme RAUMEL Karine, Mme PETAT COLLE Annick, M. ROUY Christophe, Mme COINTEAUX Chantal, M. DECLERCQ Ludovic, Mme FRANCOIS Vanessa.

Étai(ent) excusé(s) : M. LAMOISE Régis donne procuration à Mme VAUNE Audrey
Mme LURION Eve-Hélène

Étai(ent) absent(s) : /

A été nommé comme **secrétaire de séance** : Mme DELORME Sylvie

Demande de subvention pour la réalisation d'un plan de gestion différenciée des espaces verts communaux Délibération n°2021 - 28

M. RAULIN Thomas, adjoint au Maire, présente à l'assemblée le principe du plan de gestion différenciée des espaces verts communaux.

L'objectif est de mettre en place des mesures adaptées permettant de réduire les risques de pollution des eaux par les produits phytosanitaires.

Plan de financement pour le plan de gestion différenciée

		Dépenses			Recettes
		HT	TVA	TTC	
Réalisation d'un Plan de Gestion Différenciée des espaces verts et des surfaces minérales publiques		7 425,00 €	1 485,00 €	8 910,00 €	
Subventions calculées sur le HT					
Agence de l'eau	50%				3 712,50 €
Région	30%				2 227,50 €
FCTVA (arrondi à 15%)					1 336,50 €
Fonds propre de la commune					1 633,50 €
Total		7 425,00 €	1 485,00 €	8 910,00 €	8 910,00 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal,
AUTORISE Madame le Maire à faire les demandes de subventions ;
APPROUVE la réalisation d'un plan de gestion différenciée des espaces verts ;
ACCEPTE le plan de financement.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
 Ont signé au registre les membres présents.
 Pour extrait certifié conforme.
 Fait à Bayon,
 Le Maire




NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16

Présents : 14

Absents : 0

Excusés : 2

Nombre de suffrages exprimés : 16

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation

22/04/2021

Date d'affichage

30/04/2021

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Sous-Préfecture et publiée le :

30/04/2021

